



Demarches a suivre pour un divorce

Par **clauher**, le **07/01/2008 à 16:36**

bonjour, je suis mariee depuis 4 ans mon mari est depuis 5 mois avec une autre femme, et moi etant d'origine etranger je viens de avoir la nationalite française, je voudrais partir pour reprendre mes etudes mes je ne sais pas comme me prendre, car je ne voudrais pas perdre ma nationalite et rester en tor car je pense partir en espagne. Aussi, je pense resilier le bail de notre appartement car depuis qu'on est marie je toujours assure tout le côté financier.rnsi vous voulez bien m'indiquer les demarches a suivre.rnmerci d'avance

Par **mourad13**, le **07/01/2008 à 20:54**

bonsoir rnsi ta obtenue ta nationalite par mariage je te conseille d'attendre parceque toute séparation dans les 12mois apres enregistrement constitue une présomption de fraude(article26-4du code civil) et le ministere public peut remettre en cause ta nationalite alors patience.rnpour mon cas ma femme ma quitté pour un autre parceque je soufre de infertilité primaire et la loi francaise elle est incomprehensible quand ya plein de gens qui se marie pour les papier et la nationalite et paye de grosse somme d'argent ils sont tranquille et des gens comme moi de bonne fois et respecte les lois de la republique et que c'est ma femme qui ma quitté deux mois apres que j'ai u ma nationalite je suis dans la merde vive la france .rnconseille atend que ca passe les 12 mois si non.....rnbon courage